

<http://briand-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article365>



# Section Européenne STMG

- Lycée Général - Les Premières -



Publication date: lundi 7 octobre 2019

---

Copyright © Lycée Aristide Briand (LGT-LP)Évreux - Tous droits réservés




---

### Section européenne en Section STMG



#### Objectifs :

Cet enseignement a plusieurs finalités :

-  Il permet de **renforcer les compétences linguistiques** des élèves de STMG par une utilisation de l'anglais dans les disciplines de sciences et techniques de la gestion. A travers des projets motivants et concrets, les élèves sont amenés à pratiquer l'anglais oral et écrit ;
-  Cet enseignement sensibilise les élèves au **contexte européen** (diverses activités ou partenariats permettent de découvrir les pays, des entreprises et organisations européennes) ;
-  Il permet l'obtention du **baccalauréat STMG à « mention européenne »** qui constitue un atout essentiel pour la poursuite d'études notamment en BTS ; en effet la maîtrise de l'anglais s'avère incontournable dans les métiers du tertiaire. En outre, cette mention facilite la poursuite d'études à l'étranger.





#### Brochure Euro STMG


#### Modalités d'entrée dans la section :

L'inscription en classe européenne se fait avant tout sur la base du **volontariat** ; ce programme s'adresse aux élèves motivés et soucieux d'enrichir leur pratique de l'anglais.

#### Après le conseil de classe du troisième trimestre de seconde :

-  La famille remplira une fiche spécifique à retirer auprès du lycée.
-  Une commission étudie au mois de juin les résultats en anglais selon le double critère de niveau et motivation.



#### Organisation des enseignements :

-  En classe de première et terminale STMG, l'horaire supplémentaire est de 1h d'anglais renforcé et 1h de management des organisations en anglais (DNL).

L'anglais est donc la langue de communication pour l'enseignement du management. L'enseignement de la DNL privilégiera le travail en groupe, l'expression orale et l'utilisation des TICE.

### Validation de la mention « européenne » au baccalauréat :

Cette mention est attribuée aux lauréats au baccalauréat qui remplissent les conditions suivantes :

-  Obtention d'une note minimale de 12/20 à l'épreuve d'anglais. (LVA ou LVB) ;
  
-  Obtention d'une note minimale de 10/20 à l'épreuve orale spécifique de management des organisations en langue anglaise (note composée pour 80% de la prestation à cet oral, et pour 20% d'une évaluation par les professeurs de la section européenne de l'implication et de l'assiduité de l'élève en management et en anglais durant la scolarité). La note attribuée à l'épreuve orale spécifique peut, si le candidat en fait le choix, compter comme option facultative (seules les notes au dessus de la moyenne sont prises en compte).